Charte de vie de l’accueil périscolaire et de loisirs



L’accueil périscolaire et de loisirs « FARANDOLE » est un lieu de vie en collectivité. C’est pour toi l’occasion :

* D’apprendre à vivre ensemble
* De découvrir de nouveaux jeux et activités

C’est pour toi aussi l’occasion, en dehors de l’école :

* De te détendre et jouer
* Te faire de nouveaux amis

Pour que cela se passe le mieux possible, il y a quelques règles de bases qui doivent être respectées par tous.

***LES ADULTES DU CENTRE VEILLERONT :***

* A offrir un lieu sécurisant et de bien-être à chaque enfant
* A offrir un lieu favorable aux relations et aux échanges
* A favoriser la découverte
* A la dimension éducative des repas.

***L’ENFANT VEILLERA RESPECTER LES REGLES SUIVANTES*** :

⮱J’ai le droit de jouer

⮱J’ai le droit de me reposer ou de lire

⮱J’ai le droit de participer aux animations

MAIS :

✰Je dois ranger chaque jeu que je sors

✰Je dois marcher dans le centre

✰Je dois parler calmement et correctement

⮱J’ai le droit de jouer dehors

⮱J’ai le droit de sortir quelques jouets ou ballons dehors

MAIS

✰Je dois demander l’autorisation à un adulte avant de sortir

✰Je dois rentrer les jouets ou ballons quand j’ai fini de jouer

✰Je dois rester dans l’enceinte du centre et ne pas monter sur les barrières

⮱J’ai le droit de prendre le petit déjeuner, repas ou goûter servi au centre

⮱J’ai le droit de manger à mon rythme

MAIS

✰Je dois goûter à tous ce qui m’est proposé afin de découvrir de nouvelles saveurs

✰Je dois aider au rangement à la fin des temps de repas

✰Je dois me laver les dents après le petit déjeuner

✰Je dois me laver les mains avec du savon avant les repas

⮱J’ai le droit de me faire respecter par les adultes et les autres enfants

⮱J’ai le droit de m’amuser

MAIS

✰Je dois respecter les adultes et les enfants

✰Je dois respecter les locaux, le matériel et les jeux mis à ma disposition

***LES PARENTS VEILLERONT***

* A inscrire leur enfant 48h à l’avance
* Prévenir en cas d’absence
* Transmettre les informations nécessaires à l’accueil de leur enfant
* Favoriser le dialogue entre eux, leur enfant et l’équipe d’animation

EN CAS DE NON RESPECT DE CETTE CHARTE DE VIE, DES AVERTISSEMENTS ET SANCTIONS SERONT APPLIQUEES PAR L’EQUIPE D’ANIMATION. LES PARENTS ET LE BUREAU ASSOCIATIF EN SERONT AVERTIS.

JE M’ENGAGE A RESPECTER LA CHARTE DE VIE DE L’ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE LOISIRS « FARANDOLE ».

SIGNATURES :

PARENTS OU TUTEURS : L’ENFANT :

DIRECTRICE DE L’ACCUEIL : BUREAU ASSOCIATIF :